



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

06 juillet 2022

## L'AMF publie sa cartographie 2022 des marchés et des risques

**Dans le contexte de la guerre en Ukraine et de remontée des risques sanitaires, l'édition 2022 de la cartographie des risques fait le constat de risques économiques et financiers accrus : tensions inflationnistes, accélération de la normalisation des politiques monétaires, pression sur la solvabilité des entreprises et correction des marchés financiers.**

L'effet conjugué de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de la résurgence du risque sanitaire, notamment en Chine, ont dégradé l'environnement des marchés financiers et les perspectives de croissance tout en accentuant les tensions inflationnistes apparues lors de la reprise post-covid. Durant les premières semaines du conflit, les cours de certaines matières premières (l'énergie, les grains et les métaux) ont été multipliés par deux, voire trois et la volatilité s'est accrue. Les appels de marge ont atteint des niveaux inédits pour des participants de marchés essentiellement non financiers, avec des inquiétudes sur leur capacité à les honorer. Le marché du nickel a fermé temporairement pour la première fois de son histoire et l'ensemble des transactions réalisées le 8 mars 2022 ont dû être annulées.

Dans ce contexte de tensions inflationnistes qui pourraient perdurer, les grandes banques centrales occidentales ont été amenées à accélérer la normalisation de leur politique monétaire et à mettre fin à l'environnement de taux bas. L'inflation a en effet atteint des niveaux record avec +8,6 % sur un an en mai 2022 aux États-Unis et +8,6 % en juin 2022 dans la zone euro.

Sur les marchés, les prix d'actifs ont connu une correction sensible depuis le début de l'année 2022 : fin juin 2022, le CAC 40 (dividendes réinvestis) a perdu près de 15 % par rapport à son niveau de fin 2021, mais les cours restent volatils et les valorisations demeurent élevées sur certains segments. Une correction abrupte des marchés ne peut donc toujours pas être exclue. Conséquence de la remontée des taux, et au regard du niveau de l'endettement, le risque d'insolvabilité pourrait également progresser pour les entreprises, et plus particulièrement dans les secteurs à forte consommation d'énergie.

La gestion d'actifs a bien résisté à l'impact des sanctions imposées par la communauté internationale à l'encontre de la Russie et de son allié biélorusse, ainsi que des contremesures adoptées par la Russie. Les fonds français détenaient peu de titres russes avant le début de la guerre, néanmoins les sanctions ont rendu extrêmement difficile la valorisation de certains actifs.

L'AMF observe également que les niveaux de levier des fonds d'investissement alternatifs demeurent limités et ne nécessitent pas la mise en œuvre effective de l'article 25 de la directive sur les gestionnaires de fonds alternatifs (AIFM) qui permet désormais aux autorités compétentes de plafonner le levier en cas de prise de risques excessive.

La fin de la politique monétaire accommodante aura des conséquences sur la valorisation de l'ensemble des titres en portefeuille. Dans un contexte de hausse de taux d'intérêt, les fonds obligataires ainsi que les fonds monétaires pourraient enregistrer une baisse de performance associée à des réallocations de portefeuille. Les fonds immobiliers cumulent un ensemble de facteurs de risque liés à des tensions sur le marché immobilier résidentiel mais aussi sur le marché de l'immobilier commercial, très impacté par la pandémie de Covid. Par ailleurs, l'année écoulée a confirmé le développement de la finance à effet de levier dont les encours, également tirés par l'essor des fonds de capital investissement, ont atteint des niveaux semblables à ceux observés avant la crise de 2008.

Les infrastructures de marchés ont bien résisté à des incidents tels que le flash crash de début mai 2022, reflétant le bon fonctionnement des coupe-circuits. Néanmoins le risque cyber demeure élevé pour les acteurs financiers dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Un grand défi reste celui du financement de la transition énergétique, qui implique des investissements longs et de rentabilité limitée dans un environnement de taux plus élevés.

	Description des risques	Niveau mi-2021	Niveau mi-2022	Perspectives 2023
Stabilité financière	1. Relèvement des primes de risque, fragilisant les acteurs endettés ou ayant des actifs dont les prix, ne reflétant pas leurs données fondamentales, pourraient être brutalement corrigés Niveaux de valorisations élevées avec primes de risque très faibles, malgré la correction de début d'année Des marchés de matières premières qui demeurent tendus sans perspective de résolution du conflit à court-terme			↗
	2. Manque de coordination internationale des politiques Risque de désynchronisation des politiques monétaires entre les États-Unis et l'Europe en raison de différence de nature du choc inflationniste à l'œuvre Risque de fragmentation de la zone euro			↗
	3. Risque de crédit, trajectoires de dette insoutenables, prêts non performants Accroissement de la dette tant privée que publique du fait de la crise COVID19 et des impact de la crise ukrainienne (bouclier tarifaire) Défauts restant à constater en raison des politiques publiques de soutien les ayant retardés Fin de l'environnement de taux bas avec la normalisation de la politique monétaire			↗
Organisation et fonctionnement des marchés	4. Volatilité, variations brutales des conditions de la liquidité, mouvements de grande ampleur des investisseurs d'une classe d'actifs à l'autre (réallocations) Résistance à la correction de début 2022 Soutien des autorités (banques centrales, superviseurs...) qui s'arrête Remontée des taux			↗
	5. Fonctionnement des infrastructures de marché et post-marché Résistance à l'épisode de 2022 Bon fonctionnement des coupe-circuits lors du flash crash du 2 mai 2022 Risque cyber renforcé par la crise en Ukraine			→
Financement de l'économie	6. Profitabilité des institutions financières confrontées à un environnement remettant en cause leur modèle économique Remontée des taux d'intérêt Mais hausse attendue des prêts non performants Transitions climatique et numérique			→
	7. Accès difficile des entreprises, et notamment des PME, aux financements Financements assurés pendant la crise Mais limites au financement par la dette Difficultés à orienter les investisseurs vers des produits en capital			↗
	8. Difficile financement de la transition énergétique Difficultés à financer en fonds propres les investissements de long terme (transition climatique) Difficultés exacerbées par la hausse des taux			↗
	9. Manque de protection des épargnants en cas de mauvaise information sur les risques associés à certains placements ou certains canaux de distribution Poursuite des vagues d'arnaques Frontière devenant floue entre jeu et investissement			→

EN BLEU : principales informations nouvelles amendant le diagnostic

Très élevé		En baisse	↘
Élevé		Stable	→
Significatif		En hausse	↗
Faible			

## À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>. URL = [https://www.amf-france.org]

## CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28

## En savoir plus

- ↳ Cartographie 2022 des marchés et des risques
- ↳ Cartographie 2022 des marchés et des risques - Conférence de presse


### Mots clés

MARCHÉS

EUROPE &amp; INTERNATIONAL

GESTION D'ACTIFS

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT PRESSE

RISQUES ET TENDANCES

06 juillet 2022

Cartographie 2022 des  
marchés et des risques  
- Conférence de presse



RAPPORT / ÉTUDE

MARCHÉS

06 juillet 2022

Cartographie 2022 des  
marchés et des risques



PRISE DE PAROLE

MARCHÉS

27 juin 2022

Discours de Robert  
Ophèle, président de  
l'AMF - IOSCO/OECD  
Virtual Conference on  
Corporate Bond  
Markets - 24 juin 2022  
(en anglais  
uniquement)



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :

Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02